



PROTCOLE SANITAIRE

C.O.P GYMNASTIQUE

Pacé, le 04 septembre 2020

Chers adhérents, parents et gymnastes,

Nous allons enfin pouvoir reprendre l'activité mais avec de petits aménagements suite à la crise sanitaire. La rentrée 2020 sera un peu différente de ce que nous connaissons et nous espérons que cette situation, ne sera que temporaire.

Ainsi, l'équipe dirigeante du club, en concertation avec les entraîneurs, a élaboré un protocole de reprise des entraînements. Ce protocole, contraignant, impose à tous un effort notable sur des aspects essentiels : ponctualité, hygiène, équipements individuels ; etc... Mais il permet la reprise de la gymnastique, enjeu primordial pour notre club et sa communauté.

Vous trouverez ci-après, les nouvelles règles du vivre ensemble liées à ce protocole. Nous vous demandons de bien vouloir le lire et l'expliquer à vos enfants inscrits au club.

Comptant sur votre compréhension,

Sportivement

Hélène Notat

Présidente du Cop Gym



PROTOCOLE SANITAIRE

C.O.P GYMNASTIQUE



Durée d'application :

Ce protocole sera mis en œuvre dès à présent et jusqu'à nouvel ordre.

La reprise de l'activité gymnique au sein de l'association se fera en toute connaissance du risque de contact à la Covid-19.

Le Gymnaste ou son représentant légal s'engagent à ne pas venir à l'entraînement en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez le gymnaste ou dans sa famille. De même, les gymnastes ayant été testés positivement au SARS- Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à la salle de gym. Ils en informeront le club le plus rapidement possible. Les entraîneurs et les bénévoles de l'association doivent s'appliquer les mêmes règles.



Le respect des gestes barrières et port du masque obligatoire:

Les principes de la distanciation physique deviennent la règle et les gestes barrières imposés à tous. Chaque entraîneur ou membre du bureau présent dans la salle de gymnastique s'engage à porter un masque en toutes circonstances. Les gymnastes de plus de 11 ans devront obligatoirement porter un masque jusqu'au début de l'activité (hall d'entrée, zone de dépôt des affaires, toilettes...).



Un accès limité à la salle de gymnastique :

L'accès à la salle de gym est strictement réservé aux gymnastes, entraîneurs et membres du bureau. Les parents et/ou accompagnateurs sont priés de déposer et d'attendre le(s) gymnaste(s) à l'extérieur du complexe (sauf pour le groupe Baby-gym 2017 nécessitant un accompagnateur). L'entraîneur viendra chercher les gymnastes dehors (prévoir un parapluie en cas de météo capricieuse).



Les gymnastes et parents/accompagnateurs devront respecter les horaires d'entraînements et l'accès à la salle ne sera pas autorisé en dehors. Les retardataires ne pourront pas participer aux séances.



Accès interdit aux vestiaires :

Il est demandé aux gymnastes d'arriver aux entraînements en tenue propre et cheveux attachés. L'accès aux vestiaires sera interdit et une zone de dépôt des affaires personnelles sera mise en place à l'entrée de la salle (Le strict minimum, chaussures et manteau l'hiver). Les gymnastes devront seulement se munir de leur gourde personnelle et de leur matériel nécessaire durant l'entraînement (maniques, magnésie...). Les gourdes devront être identifiables (nom et prénom) et ne devront pas être prêtées (éviter les bouteilles plastiques).



L'accès aux toilettes sera autorisé mais limité. Veillez à ce que votre enfant effectue un passage aux sanitaires avant de partir du domicile. Un passage aux sanitaires effectué au cours de la séance imposera le port du masque et un lavage des mains avant et après.

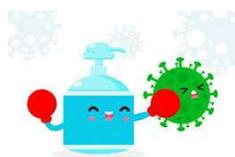


Nettoyage et désinfection :

Les gymnastes et entraîneurs devront se désinfecter les mains avec une solution hydro alcoolique lors de leur arrivée, lors de leur départ et de façon continue lors de la pratique sportive. Chaque gymnaste de compétition devra apporter son propre gel Hydro alcoolique. (Pensez à bien l'identifier avec votre nom et prénom).



Les contacts physiques seront réduits au strict nécessaire. Manipulations et parades des entraîneurs réduites et conditionnées à des lavages de mains réguliers.



Les bacs à magnésie utilisés collectivement seront supprimés et remplacés par des dispositifs individuels (sac nominatif à prévoir pour les gymnastes de compétition, possibilité d'acheter un bloc de magnésie auprès de son entraîneur 1€).

Le non-respect du protocole mis en place entraînera une expulsion de la salle de gymnastique.

LES MESURES BARRIÈRES POUR LA GYMNASTIQUE

JE SUIS GYMNASTE ...



Je ne viens pas à l'entraînement si je suis malade



Je me lave les mains en arrivant, pendant la séance et en quittant le gymnase

Si je ne me sens pas bien pendant l'entraînement, je le signale à l'entraîneur



Je lave mes affaires en rentrant à la maison



J'arrive dans une tenue propre sans passer au vestiaire

Je respecte les distances



*4m² (2 x 2 mètres) : minimum 1 mètre de distance entre chaque individu

Je ne touche pas mon visage pendant l'entraînement



LES MESURES BARRIÈRES POUR LA GYMNASTIQUE

JE SUIS ENTRAÎNEUR ...



Je ne viens pas à l'entraînement si je suis malade

Je me lave les mains en entrant dans la salle et en quittant le gymnase

Si je touche un gymnaste, je me lave les mains immédiatement après et avant toute proximité avec un autre gymnaste



Je fais respecter les mesures de distanciation et le lavage des mains régulier des gymnastes

Je m'assure que les gymnastes ne portent pas les mains à la bouche



J'assure une reprise progressive



J'arrive dans une tenue propre

Si je ne peux pas être à plus d'1 mètre d'un gymnaste, Je porte un masque



J'évite les parades et tout contact physique



J'intègre des activités en extérieur dès que possible : échauffement, étirements...

